

textes démotiques (*La prise de cuirasse* traduit du papyrus viennois et de celui de Strasbourg). C'étaient les premières traductions polonaises de ce genre, faites des originaux égyptiens. T. Smoleński cherche dans le Caire des matériaux de source concernant Józef Sułkowski, général de Napoléon. Il voyait en lui son prédécesseur, c'est-à-dire le premier égyptologue polonais qui, avant Champollion encore, avait étudié les hiéroglyphes et fut, en signe de considération, nommé par Napoléon membre de l'Institut de l'Égypte¹. Smoleński a publié en outre les fragments de poèmes et la correspondance — trouvés dans des collections privées — du poète distingué C. K. Norwid; il les intitula *Egipskie Norwidiana*. En ce temps-là, il fit paraître aussi, dans les revues du pays et de l'étranger, une série d'études et de comptes rendus. Nommé — à la proposition de G. Maspero — secrétaire adjoint du deuxième Congrès international d'archéologie qui a eu lieu au Caire au mois d'avril 1909, il prend part dans l'organisation du congrès, puis il y représente l'Académie de Cracovie. Il travaille sans cesse. Il veut remplir honorablement ses devoirs jusqu'au bout — d'autant plus qu'il représente la science polonaise.

La santé de T. Smoleński déperit. Au mois de juin 1909 ses compatriotes l'emmènent en toute hâte au pays, où il essaie encore de recouvrer sa santé à Zakopane. Il fait des projets pour passer son doctorat à Cracovie et pour retourner en Égypte où G. Maspero lui garantit la place du secrétaire du Service des Antiquités au Caire. Mais les médecins voient bien que la vie de T. Smoleński approche rapidement de sa fin. Transporté dans l'hôpital des Frères de St. Jean de Dieu à Cracovie, il y meurt le 29 août 1909.

Une personnalité marquante a des attaches particulières avec la société qui l'a produite. Ainsi l'action de mettre au jour certains faits oubliés ou inconnus de la vie de Tadeusz Smoleński et de montrer d'une manière appropriée les résultats de son travail, m'a semblé le juste moyen de rendre hommage tant à sa personnalité qu'à son oeuvre, au cinquantenaire de sa mort.

J. Pilecki

L'ART DU PROCHE ORIENT ET L'ART EN POLOGNE SELON THADÉE MAŃKOWSKI

Thadée Mańkowski *, éminent, sinon, de sa génération, le plus éminent historien polonais de l'art, a consacré une grande partie de ses travaux aux monuments de l'art musulman et de l'art arménien

¹ J'ai un ouvrage en préparation qui concerne la participation et la contribution du général J. Sułkowski à la naissance de l'égyptologie. Cette question devrait enfin être éclaircie à base des sources.

* Décédé en 1956.

qui se trouvent en Pologne. Mais ce sont surtout ses études, plus générales, sur les relations entre l'art et la civilisation des peuples musulmans et de l'Arménie, et l'art et la civilisation de la Pologne depuis le Moyen âge jusqu'au 18^e siècle, qui mettent en lumière des questions mal connues ou même inconnues. Je crois, donc, que j'ai de bonnes raisons pour relever son mérite en exposant et en examinant ses idées.

Remarquons, en première place, que Mańkowski se basait dans la plupart de ses travaux sur des documents d'archives qu'il recherchait et qu'il étudiait personnellement. Deuxièmement, né et habitant à Léopol, plus proche des provinces sud-est de l'ancienne République de Pologne que les villes de la Pologne centrale et occidentale, qu'il a commencé surtout par des études des objets et des monuments d'art qui se trouvaient justement sur ces terres, exposées depuis longtemps aux influences asiatiques parvenues principalement de la Turquie ou par l'intermédiaire de la Turquie. Troisièmement, étudiant simultanément l'art polonais, toujours lié étroitement à l'art occidental européen, prépondérant en Pologne, et l'art oriental, il possédait des points de repère et des possibilités des comparaisons dont ne disposaient que peu des savants polonais. En tout cas, c'était lui qui, le premier, tâchait à synthétiser les différents faits, ramassés par d'autres avant lui, ou, surtout par lui-même. Ainsi, il a pu donner un tableau plus ou moins général du problème des influences persanes et turques sur l'art polonais et sur la vie polonaise, ainsi que de déterminer l'union des éléments occidentaux et orientaux, visibles dans de différents phénomènes artistiques, surtout dans le dernier siècle de l'ancienne République.

À l'art arménien Mańkowski a consacré quelques études, préparatoires pour ainsi dire, notamment sur les archives de la cathédrale arménienne¹ de Léopol, sur les manuscrits² arméniens à l'Exposition des monuments arméniens à Léopol, sur la cathédrale médiévale arménienne³ de cette ville, et sur l'architecture des colonies⁴ arméniennes, pour arriver à publier un travail fondamental sur l'art des Arméniens de Léopol⁵. De date postérieure à ce travail est seule-

¹ *Archiwum Lwowskiej Katedry Ormiańskiej*, dans „Archeion“, X, 1932. — Odbitka: 11 pp.

² *Ormiańskie rękopisy iluminowane*. Wystawa zabytków ormiańskich we Lwowie, Lwów 1933, pp. 23—28.

³ *Średniowieczna katedra ormiańska we Lwowie*, dans *Sprawozdania Polskiej Akademii Umiejętności*, 1933. (Bulletin International de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres).

⁴ *Architektura kolonji ormiańskich*, Handes Amsorya 1934, Wien 1934, nr 3—4.

⁵ *Sztuka Ormian lwowskich*, dans *Prace Komisji Historii Sztuki Pol. Akad. Um.*, VI, 1934. — Odbitka: Kraków 1934.

ment une étude sur les reliures¹ des livres arméniens de Léopol du 16^e siècle.

L'article, mentionné au-dessus, sur les Archives de la cathédrale arménienne de Léopol est un important essai de reconstruction de l'état ancien de ces archives, dont les manuscrits furent dispersés. L'auteur en énumère quarante privilèges royaux pour les Arméniens dans la Bibliothèque Nationale à Varsovie, et des autres manuscrits à Léopol, en mentionnant aussi les manuscrits arméniens qui n'appartenaient pas à la cathédrale de Léopol. Il nous dit qu'à l'occasion de l'exposition des monuments arméniens à Léopol on a retrouvé quelques restes des archives de la cathédrale et qu'un grand nombre des manuscrits de celle-ci est parvenu à la Bibliothèque des Mékhitaristes² à Vienne grâce aux envoyés de cet Ordre, venus en Galicie orientale au 19^e siècle, qui les achetaient ou les recevaient en don. Une grande partie de ces manuscrits, les plus anciens et les plus précieux, dérivait de la collection de l'archevêque arménien Nicolas Torosowicz (1630—1681); parmi eux se trouvent des manuscrits à miniatures. En outre, l'auteur énumère les manuscrits arméniens de différentes autres collections européennes, notamment de Vienne (Nationalbibliothek), de Paris, du Vatican et d'Etschmiadzin. Donc, concluons, l'auteur a fait le premier pas vers un catalogue général des manuscrits arméniens en Europe, et peut-être en Arménie. Regrettons qu'il n'a pas continué ses recherches dans ce domaine. Le second article cité au-dessus est une courte notice qui passe en revue plusieurs manuscrits arméniens, médiévaux et du 17^e siècle, exposés à Léopol en 1932. Du premier groupe le plus important était l'Evangélaire de Skevra³ en Cilicie, près de Tarse, de l'an 1197, donc de l'époque à laquelle l'art des miniaturistes arméniens était influencé par l'art musulman. D'autres manuscrits à miniatures arméniens sont parvenus en Pologne de Caffa en Crimée où il y avait une école des peintres miniaturistes; d'autres encore ont été exécutés en Pologne même; des derniers, un évangélaire de l'an 1603 est mentionné. Quant à ceux-ci, l'influence de l'Orient est constatée par notre auteur dans les miniatures.

L'art des Arméniens à Léopol, publié après ces études, pose et voudrait résoudre un problème presque inexistant avant les recherches de Mańkowski, notamment celui de l'art des colonies des Arméniens, émigrés de Turquie en Pologne dès le début du 13^e siècle, sinon

¹ *Ormiańskie oprawy lwowskich ksiąg XVI wieku* dans „Rocznik Orientalistyczny“, (RO) XI, Lwów, 1936.

² Nerses Akinian, *Das Skevra-Evangeliar aus dem Jahr 1197 aufbewahrt im Archive des armenischen Erzbistums Lemberg*, Handes Amsorya, 1930, nr 1—4, Wien.

³ Dr J. Dashian, *Catalog der armenischen Handschriften in der Mechitaristen-Bibliothek zu Wien*, Wien 1895.

plus tôt, et qui s'établissaient à Léopol, à Kamieniec Podolski et dans des autres villes. Ils jouissaient ici de l'autonomie en s'occupant surtout du commerce avec l'Orient; ils gardaient leur dépendance religieuse du patriarcat d'Etschmiadzin jusqu'à l'an 1630, c'est-à-dire jusqu'à leur union avec l'Eglise Romaine. Depuis ce temps ils se polonisaient de plus en plus, et au 18^e siècle ils se confondaient avec la population polonaise des terres où ils vivaient. Notre auteur étudie soigneusement les différentes catégories de l'art des Arméniens à Léopol, leur centre le plus important, notamment la cathédrale arménienne et ses dépendances, sa décoration en pierre, les peintures sur ses murs et les enluminures des manuscrits arméniens y conservés. En outre, il ne néglige pas les monuments d'art arménien situés ailleurs. Grâce à une analyse minutieuse de l'architecture de la cathédrale de Léopol et à l'étude des données d'archives, l'auteur reconstruit la forme de la partie la plus ancienne de cette cathédrale, celle d'environ 1350; notons, entre autres détails, que sa coupole était faite des pots en terre cuite à la manière byzantine, mais l'abside non caché par des murs est analogue à celles des églises arméniennes de Caffa (colonie génoise ou résidaient des Arméniens) en Crimée du 14^e siècle. En montrant les analogies entre les églises arméniennes de Caffa du 14^e siècle, et en se servant des sources écrites l'auteur arrive à la conclusion que le type des églises de Caffa y compris celle de Léopol, la plus septentrionale, est celui de l'architecture coloniale arménienne. C'est le type des églises de l'Arménie propre mais modifié par des influences byzantines. D'autre part, il démontre le caractère tout différent de la décoration en pierre des édifices arméniens en Pologne, des bas-reliefs, des niches des fonts baptismaux, des croix votives, des portails, des pierres tombales (14^e—17^e siècles) qui, tous, sont influencés par l'art de l'Islam, de même qu'en Arménie, et dans les mosquées etc. de Konièh ou de Brousse. Donc, il suppose qu'on doit attribuer aux Arméniens l'origine des motifs de l'art musulman dans l'art en Moldavie, en Valachie et en Pologne. Cependant, dans la peinture les figures appartiennent à l'iconographie arménienne sujette à l'influence byzantine. Quant aux miniatures dans les manuscrits, l'auteur constate que les Arméniens copiaient les anciennes miniatures de leurs manuscrits ou en créaient des nouvelles quoiqu'ils n'aient pas formé une école locale. Cet art devient soumis aux influences occidentales, issues de l'art polonais mais il conservait son caractère arménien dans l'ornementation. Inversement, les Arméniens ont porté l'art occidental en Orient, par exemple des copies d'une Bible enluminée par l'Arménien Lazare de Babert, de l'an 1619, étaient répandues en Orient, à Ispahan par exemple.

Ainsi, selon Mańkowski, le rôle des Arméniens en Pologne aurait été multiple. D'une part, ils apportaient en Pologne des formes d'art propres, arméniennes de l'Arménie, et des formes arméno-byzantines,

ainsi que des formes islamiques, d'autre part ils contribuaient à l'expansion de l'art européen occidental dans le Proche Orient puisque leur art à eux, tel que nous le voyons en Pologne, subissait au cours des siècles l'influence de l'art polonais. Et, l'auteur suppose que cet art arménien en Pologne aurait influencé aussi, dans le sens contraire, l'art polonais, surtout par les motifs islamiques qu'il utilisait lui-même. De ces relations multiples, je crois qu'on peut accepter sans réserve l'argumentation de Mańkowski quant au rôle des Arméniens dans la propagation des formes arméniennes ou arméno-byzantines, et de celles d'art musulman sur les territoires de la Pologne non pas trop éloignés de la Mer Noire, et, par conséquent, de la Turquie. Je pense aussi que la démonstration de ces phénomènes ainsi que des routes (surtout Caffa en Crimée) par lesquelles ces formes étaient importées est un fait incontestable d'une grande valeur pour l'histoire de la civilisation. Mais je ne peux pas passer sous silence que la fonction attribuée aux Arméniens en Pologne comme agents de l'expansion de l'art occidental en Perse me paraît peu fondée. Je ne crois pas qu'elle ait été notable ou, en tout cas, durable.

Deux groupes des travaux de Mańkowski concernent *l'art islamique*. Au premier groupe appartiennent ses études sur des monuments musulmans individuels ou sur des questions spéciales. En général, son point de départ est toutefois la relation de l'art oriental à l'art en Pologne, et les matériaux d'archives qu'il connaissait parfaitement sont sa base. Au second groupe je voudrais placer ses travaux, beaucoup plus importants, qui touchent le sens même des relations entre l'art musulman et l'art polonais ou même entre la civilisation polonaise et celle des Persans et des Turques, notamment leur importance pour cette civilisation.

C'est déjà, comme nous l'avons vu, dans le livre de 1934 sur l'art des Arméniens à Léopol, mais aussi dans deux études spéciales, notamment sur l'Ouest et l'Orient dans les tissus polonais du 17^e siècle¹ et sur les ceintures polonaises et les ceintures orientales² publiée en 1933, qu'apparaît l'intérêt qui sera le guide de leur auteur dans ses futures recherches, dont la première synthèse sera donnée dans un

¹ *Zachód i Wschód w tkactwie polskim XVII wieku*, dans *Sprawozdania Pol. Akad. Um.*, XXXVII, 2, p. 19. — Il s'agit d'une manufacture des tissus fondée en 1642 par Stanislas Koniecpolski, Grand Général de la Couronne, à Brody, où étaient importées des matières premières et où travaillaient des tisserands flamands. Plus tard, les matières premières et les tisserands venaient de l'Orient.

² *Pasy wschodnie a pasy polskie*, dans *Bulletin International de l'Acad. Pol. des Sc. et des Lettres*, 1933. Cf. *Pasy Polskie*, PAU, Kraków, 1938.

livre édité en 1935 déjà¹. Mais passons premièrement en revue ses études spéciales.

Donc, quant aux travaux du premier groupe, nous y trouvons, outre les deux études citées plus haut, un très intéressant article sur un bassin persan² dans la cathédrale arménienne de Léopol, une notice sur le coût des tapis de Kashan³ au début du 17^e siècle, une étude sur les tapis dits polonais⁴, une autre sur un bâton de commandement⁵ (propriété des Princes Sanguszków), encore une sur le tapis persan, dit cracovien-parisien⁶, au trésor de la Cathédrale de Cracovie, et encore un article sur une expédition polonaise⁷, de l'an 1601, menée par un Arménien, dans la Perse, ayant pour but d'acheter des tapis. Mentionnons encore une notice sur les publications polonaises ayant trait à l'art islamique⁸.

Des travaux énumérés ci-dessus l'un de plus intéressant est celui sur le tapis dit cracovien-parisien. Une partie de ce tapis se trouve à Cracovie, une autre au Musée des Arts décoratifs à Paris. Il y a déjà quelque temps que la partie parisienne fut identifiée⁹ comme moitié d'un tapis dont l'autre moitié est à la cathédrale de Cracovie, mais Mańkowski donne aussi des informations quant à l'histoire de cet important monument de l'art persan, basées sur l'inventaire de 1791 de la cathédrale, et il en déduit qu'il se peut qu'il a été du butin de la

¹ *Sztuka Islamu w Polsce w XVII i XVIII wieku*, dans *Rozprawy Wydziału filologicznego Pol. Akad. Um.*, LXIV, Kraków, 1935, 126 pp., 40 pl.

² *Perska misa metalowa w Katedrze ormiańskiej*, „*Rocznik Orientalistyczny*“, IX, Lwów 1934, pp. 165—172.

³ *Note on the cost of Kashan carpets at the beginning of the seventeenth century*, dans *Bulletin of the American Institute for Persian Art and Archaeology*, vol. IV, nr 3, June 1936.

⁴ *On Persian rugs of the so-called Polish type*, „*Ars Islamica*“, IV, 1937.

⁵ *Perski buzdygan w posiadaniu ks. Sanguszków*, „*Dawna Sztuka*“, II, 1. 1939.

⁶ *Kobierzec perski w skarbcu katedry krakowskiej*, dans *Spraw. Pol. Akad. Um.*, LI, nr 7, Kraków, 1950. — *Le tapis persan dit cracovien-parisien du trésor de la Cathédrale de Cracovie*, „*Rocznik Orientalistyczny*“, XVI, Kraków, 1953. — Odbitka.

⁷ *Wyprawa po kobierce do Persji w roku 1601*, „*Rocznik Orientalistyczny*“, XVII, pp. 184—211, Kraków, 1953. — Odbitka.

⁸ *A review of Polish publications on Islamic art*, „*Ars Islamica*“, III, Part I, 1936.

⁹ Cf. *Les Collections du Musée de l'Union centrale des Arts décoratifs, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan*. Série N° 19, pl. 3. Pope, ed., *A Survey of Persian art*.

bataille de Vienne de l'an 1683. Je souligne ce détail parce que Mańkowski n'aimait pas d'accorder quelque importance à la tradition de l'origine „viennoise“ des tissus, tapis, tentes, etc., dans les collections polonaises¹. Quant à la coupe du tapis en deux parties il voudrait l'attribuer „à une époque plus récente“ que le moment de la „distribution“ du butin de guerre de l'an 1683, mais il ne précise pas cette date. En outre, l'étude contient une analyse des motifs ornementaux du tapis. La date de son origine, proposée déjà par d'autres historiens, est acceptée, notamment le règne du shah Tahmasp. Enfin, comme analogue à ce tapis il considère celui de la famille Hatvany à Budapest, ce qui l'autorise, aussi, à l'attribuer au butin de Vienne.

Je voudrais remarquer que je ne crois pas qu'il y avait une „distribution“ du butin de guerre par une force armée polonaise. En tout cas, le brillant historien Władysław Konopczyński m'a gracieusement informé il y a quelques années déjà, qu'il ne connaît aucune loi ou ordonnance ou règlement, etc., qui auraient déterminé le sort du butin de guerre après une victoire remportée par l'armée polonaise du 17^e siècle. Il acceptait seulement la possibilité qu'une coutume (inconnue) fixait le sort du butin, mais il n'en pouvait citer aucun exemple. Quant à moi je suis d'avis que chacun prenait ce qu'il pouvait trouver entre ses mains après la victoire. Une remarque encore. Je ne pense pas que l'analogie, proposée par notre auteur, entre le *horror vacui* dont on voit des exemples dans l'art de l'Occident (ornement flamand du type de Cornelius Floris selon Mańkowski) et celui des compositions persanes soit juste. L'exécution et le sens de ces compositions, occidentales et orientales, sont tout autres, et l'esprit en est différent.

Au deuxième groupe de travaux de Mańkowski sur l'art islamique je voudrais mettre deux de ses publications qui sont des essais de synthèse. Le livre sur l'art de l'Islam en Pologne au 17^e et 18^e siècles² est le premier et seul essai de synthèse qui existe sur ce problème d'importance capitale, surtout pour la civilisation des provinces de l'ancienne république de Pologne, situées plus près de la Turquie et de la Crimée. Tout comme le livre sur l'art des Arméniens, celui-ci est basé aussi, et plus encore peut-être, sur des données obtenues des archives, et surtout sur les registres de la famille Nikorowicz, commerçants arméniens de Léopol, découverts par Mańkowski. Six chapitres donnent une étude analytique de l'art textile persan et de la production textile en Pologne qui subissait les influences orientales. Le dernier chapitre donne un coup d'oeil sur les courants d'art, orientaux et occidentaux, dans la civilisation polonaise du 17^e et 18^e siècle. Un petit lexique des noms polonais des produits textiles orientaux com-

plète le livre. J'en ai donné un compte-rendu¹ assez détaillé dans *The Polish Bulletin of Oriental Studies* en 1937, ainsi que quelques mots de critique, donc je résume seulement mes remarques. Notre savant y décrit les rapports politiques, guerriers surtout, et culturels, entre la Pologne et la Turquie, mais aussi ceux commerciaux entre la Pologne et la Perse. Les objets d'art, turques ou persans, en Pologne appartenaient exclusivement à l'art industriel, notamment aux arts textiles et à la métallurgie quoiqu'on trouve des motifs musulmans dans l'architecture des provinces où résidaient les Arméniens. Mańkowski distingue trois phases des influences islamiques en Pologne, le Moyen âge, la renaissance, le 17^e et le 18^e siècle. Par conséquent, premier résultat: l'influence islamique fut antérieure de quelques siècles à la date que l'on lui attribuait. Second résultat: les voies par lesquelles l'art islamique venait en Pologne sont établies; les principales étapes du commerce avec l'Orient étaient Stamboul, Léopol, et plus loin en Pologne, Danzig (Gdańsk) et Toruń. Les voies d'importations variaient selon le temps. Avant la prise de Constantinople on importait par Caffa, donc par la Mer Noire; plus tard, on voyageait plutôt par les routes terrestres, par la Moldavie, par Kamieniec Podolski. En Perse ou de Perse on allait ou par la route de l'est (Moscou, Astrakhan), ou par la Mer Noire, Trépézonte et Arménie. L'auteur décrit le rôle des tapis en Perse; il s'occupe surtout des tapis dits polonais, importés par les Arméniens polonais ou dons des sultans aux grands seigneurs polonais, ou achetés par des expéditions envoyées en Perse. L'art textile polonais du 17^e siècle est analysé, ainsi que les rapports entre l'Occident et l'Orient dans cet art, et les manufactures ou les ateliers textiles fondés en Pologne sont décrits. Des critères sont indiqués à l'aide desquels on peut distinguer les tapis produits en Perse et ceux faits en Pologne; les ceintures polonaises et celles orientales sont étudiées ainsi que les produits des ateliers de Léopol (objets textiles, armes, harnais, orientalisants), et les corporations de métiers. Dans le dernier chapitre l'auteur examine le sens du mot „sarmatisme“, l'orientalisme étant selon lui un facteur important de ce phénomène culturel. Il suppose que quantitativement les influences occidentales et celles orientales étaient en équilibre, mais les premières étaient plus fortes dans l'Ouest et dans le Nord de la Pologne et les secondes dans les provinces est de ce pays. Le „goût“ oriental fut sans doute le plus intense sous le règne du roi Jean III Sobieski.

Je crois qu'on trouve dans ce livre de Mańkowski une contribution capitale à l'histoire des courants artistiques du 17^e et 18^e siècles en Pologne. Les relations avec l'Orient dans ces deux siècles devien-

¹ Cf. infra n. 1, p. 259.

² Cf. supra n. 1, p. 253.

¹ S. J. Gąsiorowski, *Tadeusz Mańkowski, Sztuka Islamu w Polsce w XVII i XVIII wieku*, „The Polish Bulletin of Oriental Studies“, vol. I, p. 109—117, Warsaw, 1937.

nent claires. D'autre part, quelques remarques critiques me paraissent nécessaires. Ainsi, l'auteur dit que c'était la haute noblesse polonaise qui achetait les objets orientaux ou orientalisants, mais il dit ailleurs que c'était aussi la noblesse moyenne. Je pense qu'il a raison quant à l'une et quant à l'autre ; c'est sans doute une question de période, non définie clairement¹. Et, ce qu'est beaucoup plus important, les rapports décrits dans les derniers chapitres entre le „sarmatisme“ et l'orientalisme artistique (p. 111) ne me paraissent pas pleinement éclaircis ; les essais de définition de ce phénomène ne sont pas suffisants à mon avis. De même, pour le degré de la pénétration des formes de l'art islamique dans la noblesse polonaise, son intensité, la façon dont ses formes étaient senties et comprises (pp. 112—113). Les „prédispositions“ polonaises dont parle l'auteur (p. 113) à accepter les influences orientales, sont, selon moi, un terme assez vague. D'autre part, le facteur populaire me paraît encore plus faible que le voudrait l'auteur. Enfin, les relations formelles de l'art de l'Occident et de l'art de l'Orient pourrait-on sans doute définir d'une manière plus précise. Mais j'ajouterais, quelque soit la réponse à mes remarques, ou à des autres doutes, le livre dont nous nous occupons introduit des nouveaux problèmes dans l'histoire de la civilisation polonaise.

Un exposé², succinct et clair, élargit, mais en même temps réunit par synthèse, les recherches de Mańkowski sur les relations de la Pologne avec l'Orient. Il constate que l'art polonais restait toujours occidental, et que l'influence de l'art islamique était indirecte, par le commerce et par les colonistes arméniens en Pologne. Quant aux moyens à l'aide desquelles les influences orientales se manifestaient en Pologne notre auteur répète ses thèses de „L'art de l'Islam“ et de „L'art des Arméniens“, mais il ajoute que l'influence des artisans arméniens de Léopol se répandait en Roumanie, citant Jorga³. Et, en Pologne ont vécu parmi les commerçants orientaux, non seulement des Arméniens de la Perse et de la Turquie, mais aussi des Turques et des Grecs. Les rois de Pologne, Sigismond III, Etienne Batory, Ladislas IV, et Auguste III, envoyèrent des marchands en Orient, et Jean III Sobieski en Crimée. Nous sommes informés, grâce aux inventaires, sur des tapis persans ou turques acquis par les Polonais (p. 97), faits quelquefois avec des armoiries des familles polonaises. Ces tapis ont été imités en Pologne. Le même, pour les ceintures en soie. De plus, la nomenclature dans les ateliers polonais contient une quantité des termes empruntés du turque ou du persan (p. 106 sq.).

¹ Cf. supra n. 1, p. 255.

² *Influence of Islamic art in Poland*, „Ars Islamica“, II, Part I, Ann Arbor, 1935.

³ N. Jorga, *L'interpénétration de l'Orient et de l'Occident au moyen âge*. Académie Roumaine, Bull. de la section hist., XV, Bucarest, 1929.

En Pologne, ont été faits aussi les armes, les harnais, etc., sur des modèles persans, et la décoration des tentes a été faite à l'instar de celle des tentes orientales. Enfin, des motifs islamiques apparaissent dans la joaillerie polonaise (p. 114). En somme, les influences orientales étaient les plus fortes dans les provinces du sud-est de la Pologne, d'où elles se répandaient par tout le pays. Toutes ces influences sont visibles dans les arts appliqués (et dans l'architecture au moyen âge), mais elles n'ont jamais pénétré dans la peinture et dans la sculpture (p. 117). À la fin de son étude l'auteur souligne la différence entre le rôle de l'art de l'Orient dans l'art de l'Europe occidentale et le rôle de cet art en Pologne. J'admets, avec plaisir, que cet article, par sa sobriété et sa clarté, résume tout ce qu'on savait au moment de sa publication, sur les questions considérées, et que ce résumé fut possible presque exclusivement grâce aux recherches entreprises et accomplies par Mańkowski lui-même.

Notre auteur revient encore une fois au problème de l'apport de l'Orient dans la civilisation polonaise dans un petit livre publié en 1946 sur la généalogie du sarmatisme¹. Il étudie ici les éléments constitutifs du „sarmatisme“, ou plutôt de l'idée et du terme „sarmatisme“, donc la Bible, les écrivains grecs et romains, les chroniqueurs médiévaux et postérieurs, et les historiens polonais et étrangers. L'idée du „sarmatisme“, c'est-à-dire de l'origine sarmate des Polonais (ou même des Slaves en général) devint, selon lui, la propriété commune de toutes les classes éduquées polonaises au 16^e siècle ; l'idée du chevalier-sarmate est différente de celle du chevalier en Occident (p. 34 sq.) ; plus tard, le chevalier-sarmate polonais change en propriétaire foncier (p. 43) ; de différents types de noble paraissent (p. 49 sq.). Puis, il décrit ce qu'il appelle „les éléments du sarmatisme“, à savoir la religion, l'éducation, les modèles romains, le droit, la littérature, les mœurs, les modes, l'art et le „goût“, les idées morales, et, brièvement, les ornements orientaux dans l'art polonais (p. 80 sq.). Il définit aussi les caractères de l'influence orientale (p. 95—98). Il affirme que l'art militaire polonais se basait dans une large mesure sur les méthodes de guerre des Turques et des Tartares ; on le voit selon lui dans l'organisation militaire, dans les armes et leurs noms, dans les formes des tentes, dans les attributs et signes. Mais on voit aussi l'influence orientale dans la mode des hommes (16^e et 17^e siècles), dans quelques costumes spéciaux, dans les marchés et les bazars introduits en Pologne, dans l'art décoratif. Selon notre auteur, l'art de l'Orient musulman n'était pas considéré comme étranger mais comme indigène (p. 97 et p. 123). Quant au théâtre, des pièces liées à l'activité missionnaire des Pères Jésuites en Orient (au Japon, au Ceylan) furent jouées au 18^e siècle dans leurs collèges, voir même une pièce tirée de l'histoire de la Perse.

¹ *Genealogia sarmatyzmu*, Warszawa, 1946, 166 pp.

Je ne doute pas que cette esquisse sur le „sarmatisme“ ne soit pas très intéressante et utile, mais ça ne m'empêche pas de croire que la place des éléments orientaux dans la civilisation du 16^e et 17^e siècle n'est pas définie par l'auteur — plutôt, elle est seulement indiquée. Tous les éléments, savoir, métier militaire, armement, arts, „goût“, costumes, mœurs, etc., sont présentés avec justesse, mais leurs rapports réciproques et leurs fonctions ne sont pas suffisamment mis en lumière. Par conséquent, le rôle de l'Orient en Pologne est décrit en général, mais des précisions ne sont pas données. D'autre part, je voudrais noter que la „Généalogie du sarmatisme“ est un livre de vulgarisation; on ne peut pas le juger autrement que tel.

Encore quelques mots sur un travail posthume de Mańkowski, qui est une sorte de complément de son „Art de l'Islam“, un article publié en 1957 sous le titre „Les tentes orientales et les tentes polonaises“¹. Plusieurs tentes orientales, qui se trouvent ou qui se trouvaient dans les collections polonaises avant la dernière guerre, sont ici analysées. Aucune n'est antérieure au 17^e siècle. Des informations (p. 84 sqq.) sont aussi données sur les tentes faites en Pologne. Des premières, la tente, dite tente Sanguszkó, persane, partiellement conservée dans les collections américaines, est sans doute la plus intéressante. Notre auteur décrit aussi brièvement la construction² des tentes orientales et leur décoration intérieure, et spécialement des tentes persanes dont le système décoratif devait se répandre dans le Proche Orient et en Pologne (p. 84). Les critères pour distinguer les tentes faites en Pologne (la plupart de celles-ci, dit l'auteur) des tentes faites en Orient sont établis comme suit: „manque d'inscriptions, évitées le plus souvent par les imitateurs européens ignorant l'écriture arabe, turque ou persane, à certaines simplifications de style et à l'incompréhension de la valeur des détails tels que le mihrab, la colonne, son chapiteau, du style de l'architecture orientale, etc.“. L'auteur indique aussi les voies par lesquelles venaient en Pologne les tentes turques et celles persanes, et comment et par qui elles étaient acquises; il mentionne encore une fois l'expédition en Perse de l'Arménien Sefer Muratowicz en 1601, et les voyages de différents commerçants polonais qui allaient en Anatolie (p. 87). Plus importants, je crois, sont les données sur la production des tentes en Pologne selon les modèles orientaux (p. 89). C'étaient, pour la plupart, les Juifs qui les fabriquaient à Léopol, à Żółkiew, à Brody et dans d'autres villes, comme nous enseignent les sources d'archives. Des détails d'archives fournissent aussi des informations quant aux modalités d'achat des tentes orientales au 18^e siècle (p. 93) „du côté des Monts Caucasiens“ et surtout sur les

¹ *Les tentes orientales et les tentes polonaises*, „Rocznik Orientalistyczny“, XXII, 1, p. 77—112, Warszawa 1957.

² Vide: A. U. Pope, in: *A Survey of Persian art*.

tentes du roi Stanislas Auguste Poniatowski, basées sur l'inventaire du mobilier royal de 1798 (donc après le partage de la Pologne). — Ce travail sur les tentes, posthume, n'est pas, j'ose le dire, systématique. Il contient quelques faits nouveaux mais il ne manque pas de répétitions des faits et des idées publiés auparavant par notre auteur. De plus, il accentue l'idée qui paraît lui être chère, notamment de ne pas accepter la très vive tradition polonaise d'après laquelle beaucoup des tentes orientales qui se trouvaient en Pologne auraient été acquises comme butin de guerre avec les Turques, et spécialement auraient été prises après la bataille de Vienne et celle de Chocim (p. 80, 81). Je ne pense pas qu'il a raison de rejeter cette tradition¹ à priori, et je voudrais rappeler que c'est Mańkowski lui-même qui accepte cette tradition en parlant du tapis dit cracovien-parisien². Aussi, je ne crois pas que les critères proposés en égard des différences entre les tentes orientales et celles polonaises sont suffisants parce qu'ils ne sont pas généraux ne pouvant être appliqués à toutes les tentes, et parce qu'ils sont vagues.

Je suis obligé d'omettre un nouveau livre, posthume aussi, de notre auteur, tout récemment publié sous le titre *l'Orient dans l'art polonais*.

Résumons. Les travaux de Thadée Mańkowski ont posés et résolus pour une grande part maints problèmes qui touchent non seulement l'histoire de l'art en Pologne, mais aussi l'histoire de la civilisation polonaise, ainsi que ceux qui regardent l'Orient, l'expansion de l'art oriental en Europe, en première place.

S. J. Gąsiorowski

SUPPLEMENTS TO L. MAYER'S *BIBLIOGRAPHY OF MOSLEM NUMISMATICS*

During my studies on the question of the finds of Cufic coins from the early medieval period in the East-Middle- and North Europe I have gathered quite a spacious though not full bibliography of this subject equally important both for the archeology and for the Moslem numismatics. The comparison of this bibliographical material with that included in the second, corrected and supplemented edition of Leo Mayer's work *Bibliography of Moslem Numismatics* (New York 1954) has shown a lot of gapes in this work³, gapes concerning espe-

¹ Cf. mon article dans le numéro précédent des „Folia Orientalia“.

² *Orient w polskiej kulturze artystycznej*, Wyd. Zakładu Nar. im. Ossolińskich, Wrocław — Kraków 1959.

³ T. Lewicki has proved it in his recension in „Folia Orientalia“, 1960, vol. I, fasc. 2, pp. 356—360.